

## **GITE LA MAISON DU ROCHER**

**Soyez les bienvenus dans "la Maison du Rocher" où nous vous souhaitons de passer un agréable séjour.**

### **Règlement intérieur du logement :**

**Durée de location** : Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à la fin de cette période.

**Le paiement de votre séjour** : **Le paiement de votre séjour se fait lors de votre arrivée.** L'acompte versé lors de la réservation venant en déduction du prix du séjour.

**La caution** : A votre arrivée un dépôt de garantie vous est demandé. **Il vous sera restitué, après contrôle, déduction faite des détériorations ou casse de matériel ou du coût de la remise en état des lieux si nécessaire. Si le montant de la caution est insuffisant, le locataire s'engage à parfaire la somme après l'inventaire de sortie.**

**C'est pourquoi il vous est demandé donc de vérifier la description détaillée, qui se trouve dans le classeur, à votre arrivée et à votre départ en notre présence**

**La capacité** : **La capacité maximale du gîte est de 8 personnes.** Nous refusons les personnes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, ainsi aucun remboursement ne peut être envisagé.

**La taxe de séjour** : La taxe de séjour est applicable au tarif en vigueur pour ce type d'hébergement à tout adulte en séjour dans le gîte. La taxe de séjour est un impôt local que le propriétaire doit reverser au Trésor Public. **Le paiement de la taxe est exigé en fin de séjour au plus tard.**

**Fumeurs** : **Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la maison.**

**Poêle** : Nous mettons à disposition gratuitement le bois pour le poêle (la réserve se trouve à l'abri derrière les panneaux solaires dans le terrain). **Par sécurité, ne pas laisser le poêle allumé lors de vos absences.**

**Animal** : **Un animal est le bienvenu**, mais pour des raisons d'hygiène, ne doit pas aller sur les lits, les chaises, les canapés et fauteuils. Nous vous invitons à ramasser les déjections laissées dans le terrain du gîte. L'animal ne doit pas être laissé en liberté ni même être enfermé dans le gîte en l'absence de ses maîtres qui en sont civilement responsables.

**Bruits** : Il vous est demandé de respecter le voisinage et d'éviter tout tapage nocturne. **Les fêtes et les soirées ne sont pas autorisées.**

**Internet** : Vous disposez gratuitement du libre accès internet en wifi (**code Wifi dans le classeur**). Le wifi passe dans l'ensemble du gîte mais plus difficilement dans le salon à cause des murs épais.

**Ménage** : Vous devez laisser les lieux propres lors de votre départ, à moins de payer le forfait de ménage de fin de séjour de 70 euros.

A la fin du séjour vous avez donc deux possibilités :

**-Soit prendre la prestation ménage (70 euros) :** Cela ne dispense pas de laisser les sanitaires propres, de laver et ranger la vaisselle, de nettoyer les tables, de vider et emporter les poubelles.

**-Soit faire le ménage vous-même :** Des produits d'entretien sont mis à disposition dans le grand placard. Merci aussi de défaire les lits, déposer les couettes, oreillers, draps et taies d'oreillers pliés sur chaque lit.

### **Règlement du spa privatif**

- Le spa est prévu est prévu pour **5 personnes maximum.**
  - L'accès au Spa est fortement déconseillé aux femmes enceintes et aux personnes ayant des problèmes cardio-vasculaires. L'accès est déconseillé aux porteurs de lésions cutanées. Les pansements sont interdits.
    - Les mineurs sont sous la surveillance et la responsabilité des adultes.
  - Il est conseillé de se baigner **sans objet de valeur.** Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage physique ou matériel (altération ou perte).
  - Avant de pénétrer dans le jacuzzi, il est conseillé de vous rincer sous la douche car le shampoing, la crème, l'huile solaire, le maquillage et le gel pour les cheveux contaminent l'eau du Spa.
  - Refermer la couverture du Spa après chaque utilisation pour conserver la température souhaitée. (Merci de ne pas laisser les enfants monter sur la couverture du Spa)
- Attention aux risques de glissade et de chute en entrant ou en sortant du spa !!**

Toutes ces recommandations sont faites pour votre confort, propreté et sécurité.

Dans le cas d'une utilisation inappropriée, vous êtes tenu de couvrir les frais de réparation et/ou de remise en état liés aux dégâts éventuels intervenus dans le spa privatif loué par vos soins (L'eau du spa en fait partie).

Nous nous réservons le droit d'entrer **exceptionnellement** dans le terrain pour la tonte ou pour accéder au garage situé en dessous (pour prélever du matériel stocké).

**MERCI D'AVANCE POUR VOTRE PARTICIPATION - BON SEJOUR !!!**